

Plantes invasives II

Reconnaitances des plantes invasives
problématiques présentes sur la commune

Février 2021

LE MONT
sur Causse

Déléguée à l'environnement

Isabelle Bovey

Isabelle.bovey@lemontsurlausanne.ch

Tél. direct : 021 651 92 76

Espèces invasives contre lesquelles la prise de mesures est nécessaire

- Ailante, *Ailanthus altissima*.....p. 3
- Ambrosie à feuilles d'armoise, *Ambrosia artemisiifolia*.....p. 5
- Berce du Caucase, *Heracleum mantegazzianum*.....p. 7
- Buddléia de David, *Buddleja davidii*.....p. 9
- Chèvrefeuille du Japon, *Lonicera japonica*.....p. 11
- Impatiente glanduleuse, *Impatiens glandulifera*.....p. 13
- Laurier-cerise, *Prunus laurocerasus*.....p. 15
- Palmier chanvre, *Trachycarpus fortunei*.....p. 18
- Renouée du Japon, *Reynoutria japonica*.....p. 20
- Robinier, *Robinia pseudoacacia*.....p. 22
- Sénéçon sud-africain, *Senecio inaequidens*.....p. 25
- Solidage du Canada, *Solidago canadensis*.....p. 27
- Solidage géant, *Solidago gigantea*.....p. 27
- Sumac, *Rhus typhina*.....p. 29
- Vergerette annuelle, *Erigeron annuus*.....p. 31

Ailanthus altissima - Ailante

Arbre à feuilles caduques atteignant 30m de haut.

Ecorce au dessin typique formé de lenticelles en losange.

Feuilles imparipennées. Folioles entières à face inférieure parsemée de glandes.

Fruits ailés, groupés en infrutescences pendantes.

Toute la plante est malodorante.



Distribution / Milieu

L'ailante préfère les milieux secs et chauds de basse altitude, il colonise les décharges, les friches industrielles, les haies et les prairies sèches, voire les forêts. Il est fréquent dans les zones périurbaines, au Tessin également en forêts.

Menaces pour la nature et l'homme

Une croissance rapide, une grande production de graines et la faculté d'émettre de nombreuses repousses rendent l'ailante très concurrentiel. Les dommages aux constructions sont fréquents et il menace la flore indigène. **Certaines substances et le pollen peuvent être allergènes.**

Que faire?

- Renoncer aux plantations (surtout en campagne).
- Elimination appropriée du matériel coupé (compostage / méthanisation **avec** hygiénisation).



Néophytes envahissantes de Suisse

Espèces de la Liste Noire, espèces interdites selon ODE

Ambrosia artemisiifolia - Ambroisie à feuilles d'armoise



Les premières feuilles sont opposées. Elles sont pennées (découpées jusqu'à la nervure centrale) et à divisions entières.



Inflorescences mâles arrangées en épis dressés.



Inflorescences femelles peu nombreuses, placées en dessous des mâles. Elles sont entourées de petites feuilles ciliées.

Contour des feuilles triangulaire à limbe fortement découpé (bi-pennatiséqué) et grossièrement denté. Feuilles vertes sur les deux faces et légèrement poilues.

Distribution / Milieu

L'Ambroisie est une plante rudérale, elle affectionne les milieux perturbés ainsi que les cultures de semis printanier. On la trouve également dans les jardins.

Menaces pour la santé de l'homme

!! Le pollen de l'Ambroisie est fortement allergène !!

Menaces pour l'agriculture et la nature

L'Ambroisie est une mauvaise herbe redoutée des cultures de tournesol. Potentiellement elle est une menace pour les formations végétales des stations sèches et chaudes (prairie sèche, associations pionnières).

Que faire?

→ Arracher la plante si possible avant floraison.

→ Obligation d'annoncer les stations (commune, canton) **!!**

Éliminer les petites populations avec les déchets ménagers incinérés. Annoncer les plus grandes aux organes compétents (commune, canton), ils prennent en charge l'élimination.



Néophytes envahissantes de Suisse

Espèces de la Liste Noire, espèces interdites selon ODE

Heracleum mantegazzianum - Berce du Caucase

Distribution / Milieu

La Berce du Caucase préfère les milieux riches en nutriments et plutôt frais. Elle est distribuée dans toute la Suisse.

Menaces pour la santé de l'homme

Un contact avec la plante suivi, ou lors, d'une exposition de la peau au soleil engendre de graves brûlures.

Menaces pour la nature

Les populations denses concurrencent la flore indigène.

Que faire?

- Eviter toute dissémination, couper les inflorescences et les tiges, sectionner la racine en deux avec une bêche.
- Prendre des mesures de précaution appropriées (ne pas toucher).
- Elimination: compostage / méthanisation **avec** hygiénisation.
- Annoncer les populations (commune, canton).

Jusqu'à 3m de haut.

Feuilles découpées, divisions se terminant en pointe.
Feuilles inférieures jusqu'à 3m de long.



Nombreuses fleurs en ombelle d'un diamètre jusqu'à 50cm.

Côtes des fruits hérissés de poils.

Tige creuse à poils épars, parsemée de taches rouges.





***Buddleja davidii* - Buddléa, Arbre aux papillons**

Les papillons sont attirés par le nectar des fleurs. Par contre, les feuilles ne sont d'aucun intérêt pour les chenilles qui ne s'en nourrissent pas.



Du sol nu est indispensable au Buddléa pour germer.



A basse altitude, il envahit fréquemment les zones alluviales où il menace une flore rare et menacée.

Distribution / Milieu

Le Buddléa se répand efficacement à basse altitude, plutôt dans les régions chaudes où il préfère les milieux ouverts et pionniers.

Menaces pour la nature

Il forme des populations denses et empêche la levée d'espèces indigènes, spécialement dans des milieux dignes de protection (zones alluviales, milieux secs).

!! Une plante produit jusqu'à 3 millions de graines transportées par le vent sur de grandes distances !!

Que faire?

- Renoncer aux plantations (surtout en campagne).
- Couper les inflorescences après floraison.
- Elimination appropriée (pas sur le compost du jardin).



Lonicera japonica - Chèvrefeuille du Japon

Distribution / Milieu

Le Chèvrefeuille du Japon affectionne les climats humides et chauds. Il est principalement établi au Tessin et en zone périurbaine.

Menaces

Cette liane à croissance rapide est dotée de nombreux rhizomes. Si la partie aérienne est coupée, de nombreuses repousses se développent.

→ **Une élimination non appropriée ou la dissémination des rhizomes causent des problèmes.**

Que faire?

- Élimination appropriée par compostage / méthanisation **avec** hygiénisation .
- Renoncer à utiliser cette espèce.
- Couper les fruits sur les plantes existantes.



Fleurs bilabiées, d'abord blanches puis jaunes, à odeur sucrée agréable, réunies par deux sur un même pédoncule. Les fruits sont des baies noires soudées à la base.



Feuilles opposées qui portent à leur aisselle les fleurs (ici les boutons floraux).

Autre espèce: Chèvrefeuille de Henry (*Lonicera henryi*) de la Watch List des néophytes envahissantes de Suisse. Peut recouvrir d'importantes surfaces de forêt, menacer les espèces indigènes et empêcher le rajeunissement.





Néophytes envahissantes de Suisse

Espèces de la Liste Noire, espèces interdites selon ODE

Impatiens glandulifera - Impatiente glanduleuse

Flleurs roses à éperon recourbé.
Les fruits sont des capsules vertes s'ouvrant comme des catapultes et éjectant leurs graines.
Feuilles opposées ou par trois, entières avec une bordure en dents de scie.



L'Impatiente glanduleuse envahit massivement les bords des cours d'eau et les forêts alluviales.



Distribution / Milieu

L'Impatiente glanduleuse affectionne les bords des cours d'eau, les endroits humides, les zones alluviales et les surfaces déboisées. En Suisse elle est répartie dans tout le pays, de l'étage collinéen à montagnard.

Menaces pour la nature

C'est une espèce annuelle à croissance rapide, elle se propage par ses graines qui sont éjectées des fruits.

- Menace pour la flore indigène et le rajeunissement de la forêt.
- En hiver, elle laisse des berges dénudées et exposées à l'érosion.

Que faire?

- Renoncer à utiliser l'espèce comme plante mellifère.
- Eviter toute dissémination, élimination appropriée.
- Arracher les plantes avant la floraison.



Prunus laurocerasus - Laurier-Cerise

Distribution / Milieu

Le Laurier-Cerise se répand de plus en plus à basse altitude où il s'établit en forêt formant rapidement de grandes populations.

Menaces pour la nature

La croissance rapide et les feuilles persistantes privent le sol de lumière empêchant ainsi le rajeunissement des forêts et la levée de la flore indigène.

- Dispersion des fruits par les oiseaux.
- Nombreuses repousses par reproduction végétative.

Que faire?

- Renoncer aux plantations (surtout en campagne).
- Elimination appropriée du matériel coupé.
- Arracher à mesure les jeunes plantes en nature.



Laurier-Cerise dans une hêtraie au Nord des Alpes.



Dépôt illégal de déchets verts? Repousses du Laurier-Cerise à partir de rameaux.



Jeunes plants dans une hêtraie. Les fruits sont dispersés sur de longues distances par les oiseaux.



La coupe favorise les rejets de souches => préférer les autres méthodes :

- Arrachage des petits plants ;
- Dessouchage avec le maximum de système racinaire ;
- Cerclage si l'arbre est trop grand ;

F Cerclage

ACTIONS

1° **Année 1** : Entaillage et écorçage du tronc jusqu'au cambium :

- à ~ 30 cm au-dessus du sol
- sur une bande de 3 cm de large
- sur 80 à 90% de la circonférence de l'arbre

Fréquence : 1x par an.

Période d'intervention : Toute l'année, de préférence avant fructification.

Durée minimale : 5 ans

2° **Année 2** : Répétition du cerclage sur toute la circonférence.

Fréquence : 1x par an.

Période d'intervention : Toute l'année, de préférence avant fructification.

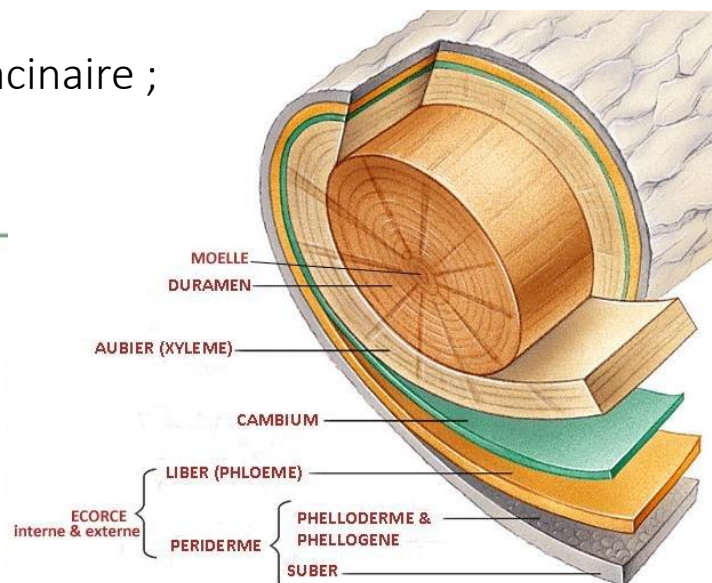
3° **Année 3** : Contrôle du dépérissement effectif de l'arbre.

4° **Année 4 ou 5** : Abattage des arbres morts ou les laisser sur pied.

MATÉRIEL

Cerclage : Lame et brosse métalliques (pour les arbres de petit diamètre), scie, tronçonneuse.

Abattage : Tronçonneuse ou serpe.



Trachycarpus fortunei (palmier chanvre)

- Distribution/milieu : Forêts de basses altitudes du Tessin, expansion probable dans d'autres régions / forêts humides, rives de lacs, berges de rivières, vignobles...
- Menaces :
 - Biodiversité : Les peuplements denses modifient la composition du sol, les conditions lumineuses et empêchent localement le rajeunissement des plantes indigènes et conduisent à un appauvrissement du sous-bois ;
 - Economie : - Effets négatifs sur l'exploitation forestière par entrave du rajeunissement forestier ;
 - Affaiblissement de la fonction protectrice des forêts, étant donné l'absence de racines profondes du palmier chanvre qui ne fixe donc pas le sol.
- Que faire ? :
 - Arrachage des jeunes plants avec leur bourgeon de croissance : Au stade de semis et de jeunes plantes (1 m) : Une coupe en dessous du bourgeon de croissance (± 1 m au-dessous de la pointe) empêche toute croissance de la plante. Couper les inflorescences avant la maturation des graines.
 - Élimination en filière appropriée, pas de compostage.





Plante femelle avec fruits mûres



Jeunes inflorescences



Fleurs mâles (zoom)

Arbre à feuillage persistant atteignant 15 m de haut, tronc souvent solitaire jusqu'à 20 cm de diamètre, couvert de longues fibres brunes (feuilles mortes restant longtemps attachées).

Feuilles atteignant 1,5 m de large en forme d'éventail. Pétioles finement denticulées, jusqu'à 1 m de long.

Fleurs jaunes sur inflorescences de 20-90 cm de long, très rameuses.

Fruit d'abord verdâtre, puis pourpre-noir.

Confusions possibles avec les autres espèces de palmiers:

- *Chamaerops humilis*, palmier nain : originaire du bassin méditerranéen, port buissonnant à plusieurs troncs, **pétioles épineux** et inflorescences beaucoup plus petites (< 30 cm) ;
- *Washingtonia filifera* et *Washingtonia robusta*, palmiers à jupon : pétioles épineux et feuilles qui s'effilochent en de nombreux fils fibreux blancs ;
- *Trachycarpus fortunei* subsp. *wagnerianus*, palmier miniature de Chusan : port compact tel un bonsaï aux feuilles trapues. Des formes intermédiaires entre *Trachycarpus fortunei* et la subsp. *wagnerianus* existent.



Jeunes palmiers sous un arbre, perchoir à oiseaux
(Photos : Brigitte Marazzi)



Plantule de 1-2 ans



Jeune individu en zone ombragée

Néophytes envahissantes de Suisse

Espèces de la Liste Noire, espèces interdites selon ODE

Reynoutria japonica, *R. sachalinensis* - Renouées exotiques



Renouée du Japon

1-3m de haut.

Tige creuse, souvent teintée de rouge,
Feuilles tronquées à angle droit à la base
se terminant en pointe à l'extrémité,
longues d'environ 20cm.



Renouée Sakhaline

Jusqu'à 4m de haut.

Feuilles arrondies en coeur à la base,
longues d'environ 40cm.

La Renouée hybride est fréquente.



Distribution / Milieu

Le long des cours d'eau et des voies de communication,
décombres, lisières, etc., là où la lumière est suffisante.

Réparties dans toute la Suisse jusqu'à l'étage montagnard.

Menaces

Les renouées se répandent efficacement par des rhizomes.

- Très concurrentielles, elles menacent la flore indigène.
- En hiver les tiges aériennes meurent, les berges sont dénudées et exposées à l'érosion.
- Elles causent des dommages aux constructions.

Que faire?

- Coupes fréquentes pour affaiblir les populations et éviter que l'espèce se répande encore plus.
- Elimination appropriée: compostage ou méthanisation **avec** hygiénisation !



***Robinia pseudoacacia* - Robinier faux-acacia**

Feuilles imparipennées (nombre impair de folioles), folioles entières. Une paire d'épines à la base des feuilles.



Fleurs groupées en grappes pendantes.



Une forte concentration de repousses peut endommager les berges.



Distribution / Milieu

Le Robinier préfère les endroits secs et chauds de basse altitude. C'est un arbre pionnier connu pour sa rusticité, raison pour laquelle il a souvent été planté.

Menaces pour la santé

L'espèce est toxique pour l'homme et les animaux.

Menaces pour la nature

Le robinier est un arbre à croissance rapide. Il fait de nombreux rejets formant des peuplements denses qui supplantent les arbres indigènes ou menacent les stations pionnières, voire même les prairies sèches.

Que faire?

- Eviter les rejets de souche par cerclage: l'arbre meurt lentement et n'a plus la force de faire des rejets.
- Renoncer aux plantations en dehors de la forêt.



Aiguillons (=stipules des feuilles)



Inflorescence pendante



Fruit (=gousses)



Tronc

Arbres ($\varnothing > 10$ cm) : Il est primordial d'intervenir avant la floraison pour ne pas courir le risque de disperser des graines :

- **Eradiquer mécaniquement : Cerclage** = écorçage (si la chute de branches ou de l'arbre mort n'est pas risquée) sur 80-90% de la circonférence (empêche la pousse de rejets) et 15 cm de large à environ 1-1.50 m de haut (février). Le peu de sève qui circule encore alimente l'arbre mais ne permet plus la formation de réserves. L'année qui suit, cerclage sur toute la circonférence après apparition des feuilles et des inflorescences (juin). L'arbre devrait rapidement mourir. Si des pousses se développent sur le tronc, répéter l'opération. Vérifier également aux alentours la présence de jeunes plants. Il est conseillé de cercler tous les robiniers d'une même population (également les tiges $\varnothing < 10$ cm) car un échange de réserves entre les arbres est possible (croissance clonale ou condescence de racines. Contrôler l'année qui suit la dernière intervention.



Des robiniers cerclés pour interrompre le retour des réserves dans les racines (Photos : Sibyl Rometsch).

Néophytes envahissantes de Suisse

Espèces de la Liste Noire, espèces interdites selon ODE

Senecio inaequidens - Séneçon du Cap

Distribution / Milieu

En Suisse, le Séneçon du Cap est très répandu le long des autoroutes, occasionnellement on le trouve dans des stations pionnières, des prairies et pâturages, des vignobles.

Menaces pour la nature et l'agriculture

Espèce toxique pour homme et animaux (alcaloïdes) !

- Menace pour le bétail dans les pâturages.
- Menace pour la flore indigène des stations sèches.
- Graines (jusqu'à 30'000 / plante) disséminées par le vent sur de grandes distances.

Que faire?

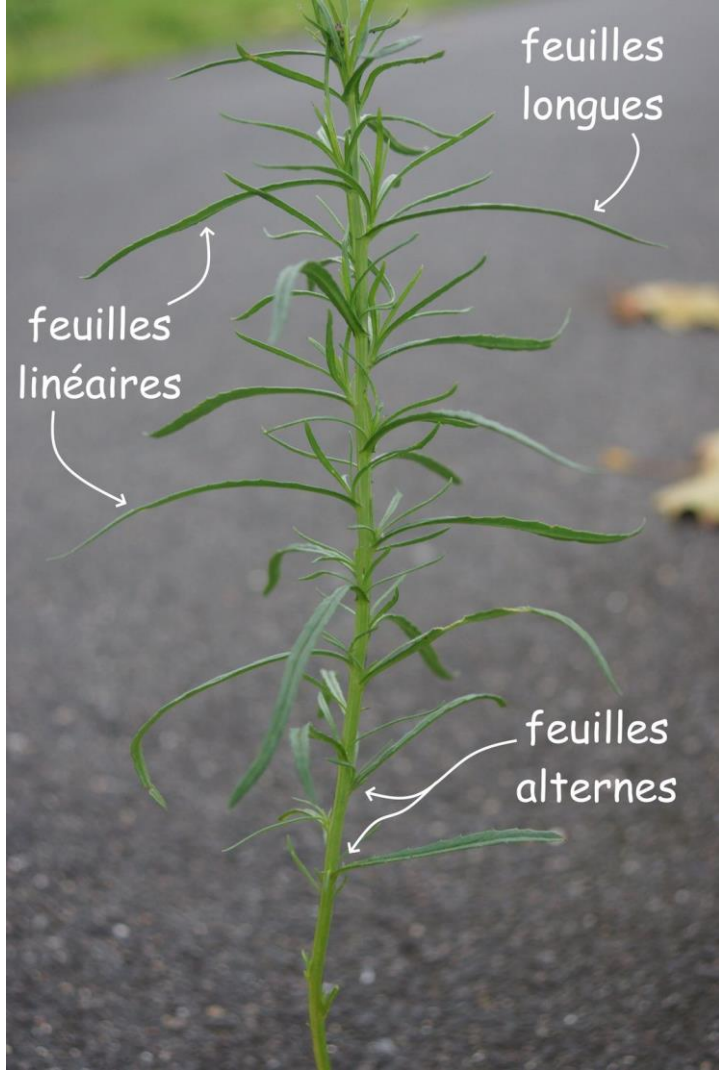
- Arracher les plantes là où c'est possible.
- Annoncer les stations (spécialement celles hors des autoroutes).
- Elimination: compostage / méthanisation **avec** hygiénisation.



Plante pérenne, ramifiée, de 40-100cm de haut. Capitules à nombreuses fleurs jaunes (ligulées à l'extérieur, tubuleuses à l'intérieur). Feuilles sessiles (sans pétiole), linéaires et entières.

De minuscules surfaces de sol nu suffisent au Séneçon du Cap pour germer.





Néophytes envahissantes de Suisse

Espèces de la Liste Noire, espèces interdites selon ODE

Solidago canadensis, *S. gigantea* - Solidages d'Amérique



Solidage Géant:
jusqu'à 120cm de haut,
tige souvent rougeâtre,
feuilles lancéolées, glabres,
inflorescence dense.

Solidage du Canada:
jusqu'à 250cm de haut,
feuilles à face inférieure
densément poilue,
inflorescence lâche.



Jachère florale envahie de
Solidages.

Solidages en forêt:
une population très dense de
tiges de l'année et de tiges
sèches de l'année passée
empêchent la levée d'autres
espèces.



Distribution / Milieu

Les Solidages d'Amérique sont fréquents dans toute la Suisse, plus spécialement dans les zones perturbées.

Menaces

Les deux espèces forment des populations denses qui menacent la flore indigène de stations pionnières, de réserves naturelles, mais également de plus en plus de l'agriculture (jachères florales).

→ **Croissance clonale: jusqu'à 300 tiges / m².**

→ **Semences: jusqu'à 20'000 / inflorescence.**

Que faire?

→ Renoncer à l'espèce (graines et plantes disséminées).

→ Au minimum couper les inflorescences après floraison.

→ Affaiblir les populations par des coupes répétées.

→ Elimination: compostage / méthanisation **avec** hygiénisation.



Néophytes envahissantes de Suisse

Espèces de la Liste Noire, espèces interdites selon ODE

Rhus typhina - Vinaigrier, Sumac

Distribution / Milieu

Le Sumac est apprécié pour sa rusticité. Il préfère les endroits ensoleillés et occupe des sols plutôt pauvres. En Suisse on le trouve à l'état sauvage dans les zones périurbaines et dans les forêts tessinoises.

Menaces pour la santé de l'homme

Toute la plante est toxique. Le suc provoque des inflammations de la peau et des yeux.

Menaces pour la nature

Le système racinaire est important, il émet de nombreuses repousses et forme des populations dominantes.

Que faire?

- Renoncer aux plantations (surtout en campagne).
- Elimination: compostage / méthanisation **avec** hygiénisation.



Petit arbre à feuilles caduques, jusqu'à 5m de haut.
En automne intense coloration orange à rouge.



Inflorescences verdâtres. A maturité elles sont dressées et deviennent rouge foncé.



Feuilles imparipennées, bord des folioles en dents de scie.

Repousses nombreuses.



Folioles dentées



Infrutescences dressées
Jeunes rameaux densément poilus



Vergerette annuelle, *Erigeron annuus*

- Distribution/milieu: fréquents dans toute la Suisse / Milieux perturbés, friches, le long des routes, jardins.
- Menace: représente un risque important pour de nombreuses plantes indigènes dignes de protection.
- Que faire ? :
 - Arrachage (si peu de plantes)
 - Fauche très fréquente (tous les mois) (si bcp de plantes)
 - Végétalisation des surfaces après tout remaniement
 - Elimination dans le compost s'ils ne contiennent ni fleurs, ni graines. Si fleurs, graines ou racines élimination par méthanisation ou brûlés.



Erigeron annuus (Photos : Stefan Eggenberg)

Plante herbacée annuelle à bisannuelle haute de 30-100 (-150) cm ;

Tige généralement rameuse dans le haut ;

Feuilles alternes, vert clair, velues sur les 2 faces, les inférieures lancéolées, atténuées en pétiole, à dents espacées et obtuses ; feuilles supérieures lancéolées à linéaires, sessiles ou brièvement pétiolées ;

Racines pénètrent dans le sol jusqu'à 1 m de profondeur ;

Inflorescence en corymbe lâche, capitules larges de 1-2 cm ;

Fleurs ligulées étalées, larges d'environ 0,5 mm, blanches ou lilas ; fleurs tubuleuses jaunes ;

Fruits (akènes) longs de 1 mm environ à aigrette blanche longue de 2 mm environ ;

Floraison de juin à octobre.



Confusions possibles avec une vergerette et des camomilles indigènes ainsi que d'autres astéracées d'origine nord-américaine :

- *Erigeron acris* L. s.l. , Vergerette âcre : Fleurs ligulées lilas, dressées à peine plus longues que les fleurs tubuleuses ;
- *Matricaria chamomilla* L., Camomille vraie : Très aromatique, réceptacle conique et creux, feuilles profondément divisées ;
- *Tripleurospermum inodorum* (L.) Sch. Bip., Camomille inodore : Capitules larges de 2.5–5 cm, feuilles profondément divisées ;
- *Anthemis arvensis* L., Anthémis des champs : Feuilles profondément divisées ;
- *Aster novi-belgii* L., Aster de la Nouvelle-Belgique (sur Watch liste) : Capitules larges de 2-3 cm ;
- *Aster lanceolatus* Willd., Aster lancéolé (sur Watch liste) : Capitules larges de 2-3 cm.

Bibliographie

- Listes et fiches d'informations :
<https://www.infoflora.ch/fr/neophytes/listes-et-fiches.html>
- Cadre légal :
<https://www.infoflora.ch/fr/neophytes/cadre-legal.html>